



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

centres de planification

Question écrite n° 28531

Texte de la question

M. Louis Cosyns attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur les attentes des centres de planification. Afin de pouvoir accomplir leurs missions, ils demandent la mise en place d'un logiciel national et départemental pour financer les missions des centres de planification en France, sur le modèle du logiciel permettant la délivrance gratuite et anonyme de la contraception d'urgence dans les pharmacies et le financement de ce progestatif. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures que le Gouvernement entend prendre en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Louis Cosyns](#)

Circonscription : Cher (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28531

Rubrique : Institutions sociales et médico-sociales

Ministère interrogé : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 juillet 2008, page 6507

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)